



COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL DES ARTS
DU PACIFIQUE (FestPAC)

LUNDI, 26 JUILLET, 2021 A 14h30

VIA L'APPLICATION VIRTUEL ZOOM: CONFERENCE VIDEO / AUDIO

Les Commissaires Présents :

- | | | |
|------------------------|---|---|
| Kalani Ka'anā'anā | - | Représentant du Ministère d Tourisme d'Hawaï (HTA) |
| Maenette Ah Nee-Benham | - | Représentant du Gouverneur |
| Snowbird Bento | - | Représentant de la Communauté |
| Jarrett Keohokālole | - | Représentant de la Présidente du Senat |
| Jamie Lum | - | Département des Services des Affaires, du Développement Économique et du Tourisme (DBEDT) |
| Richard Onishi | - | Représentant des Chambres des Députés d'Hawaï (arrivé à 14h31) |
| Makanani Salā | - | Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu |
| Hinaleimoana Wong-Kalu | - | Représentant du Service des Affaires Hawaïennes (arrivé à 14h33) |

Les Invités :

- | | | |
|----------------------|---|---|
| Kieleku Amundxon | - | Bureau de Culture et des Arts du Maire (MOCA) |
| Jackie Burke | - | Membre du Public |
| Mamiko Carroll | - | Membre du Public |
| Ilihia Gionson | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Lynn Martin Graton | - | Membre du Public |
| Kealii Haverly | - | Membre du Public |
| Ngahiraka Mason | - | Membre du Public |
| June Matsumoto | - | Membre du Public |
| Aaron Salā | - | Université d'Hawaï/ Centre Royal Hawaïen |
| Malia Sanders | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Kanoe Takitani-Puahi | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Pris Texeira | - | Membre du Public |
| Kalei 'Uwēko'olani | - | Membre du Public |

Personnel :

- | | | |
|-----------------|---|----------------|
| Margaret Ahn | - | Avocat General |
| Marlene Hiraoka | - | DBEDT |
| Timothy Tiu | - | DBEDT |

Scott Tome - DBEDT

Excuses:

Māpuana de Silva - Représentant de la Communauté

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion a été ouverte par le Chef de la commission Ka‘anā‘anā à 14h30, qui a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes via ZOOM et Facebook Live.

Le chef de la commission a fait appel à Mlle Kalei ‘Uwēko‘olani de l’île de Maui qui a été invité à faire le *wehena* (ouverture). Mlle. ‘Uwēko‘olani s’est présentée comme la *kanaka Hawai‘i* (Responsable de la programmation hawaïenne) pour l’hôtel Grand Wailea. Elle a exprimé ses remerciements pour l’avoir invitée à faire le *wehena*. Mlle. ‘Uwēko‘olani a fourni une introduction aux légendes et aux histoires de Maui. Son rôle au Grand Wailea est d’éduquer les membres de l’équipe, les visiteurs et les autres ‘*ohana* (familles) partager un sentiment d’appartenance, un sentiment de servir et de maintenir l’importance de la valeur, de l’histoire et surtout de la culture. Elle a présenté des visuels de la propriété du Grand Wailea et a partagé des histoires sur la légende du voyage de Maui à Hawai‘i qu’elle partage également avec les nouveaux employés. Elle a exprimé que dans son rôle, c’est son *kuleana* (privilège et devoir) de continuer à raconter des histoires afin que les invités soient plus engagés, impliqués et apprécient la culture d’accueil. Elle a exprimé sa gratitude d’avoir été permise à partager. Le chef de la commission a remercié Mlle. ‘Uwēko‘olani et a noté qu’elle est l’une des étoiles montantes au sein de l’industrie du tourisme.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L’ORDRE

Le Chef de la commission a invité les membres du public à témoigner sur les points à l’ordre du jour. N’en entendant aucun, elle a continué avec les points à l’ordre du jour.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 7 JUIN, 2021

Le procès-verbal a été distribué et examiné par les commissaires. Le chef de la commission a demandé au vice-chef de la commission Salā de diriger cette partie de l’ordre du jour puisqu’il n’a pas assisté à la dernière réunion de la Commission. Le vice-chef de la commission a demandé s’il y avait des commentaires ou des changements au procès-verbal. N’entendant personne, elle a demandé une motion. Une motion est présentée par Mme Bento et appuyée par Mme Ah Nee-Benham pour adopter le procès-verbal sans modification. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d’approbation du procès-verbal : Chef de la commission Ka‘anā‘anā, Vice-chef de la commission Salā, Mlle. Lum, Mlle. Wong-Kalu, M. Keohokālole, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham . La motion a été approuvée à l’unanimité.

RAPPORT SUR LES INTERACTIONS AUTORISÉES

Le chef de la commission a donné un bref aperçu de l’autorité d’interaction autorisée et a noté qu’il s’agira d’un point permanent des futurs ordres du jour. La législature, dans la loi 103, a autorisé les interactions autorisées en dehors des réunions de la Commission. Le chef de la commission a demandé à Mme Ahn de fournir des conseils à ce sujet. Mme Ahn a déclaré que moins qu’un quorum peut se réunir pour les affaires officielles du conseil, cependant, la

discussion de la réunion doit être présentée lors des réunions mensuelles prévues de la Commission. Comme la commission compte actuellement neuf membres, cinq commissaires sont nécessaires pour que le quorum soit atteint, et donc moins que le quorum équivaldrait à pas plus de quatre commissaires.

M. Keohokālole a demandé des éclaircissements concernant les communications en série et si cela est interdit. Mme Ahn a expliqué que si les commissaires se réunissent en petit groupe conformément à la Loi 103, ces participants à la réunion ne peuvent pas discuter du contenu de la réunion avec d'autres commissaires jusqu'à ce qu'il soit discuté lors d'une réunion publique de la Commission.

Le chef de la commission demande si des commissaires ont participé à des interactions autorisées qui ont eu lieu depuis la dernière réunion de la Commission. Mme Ah Nee-Benham a indiqué qu'elle a participé à deux réunions : (1) une avec Mme Lum concernant le directeur du festival; et (2) une réunion distincte avec Mme Lum et M. Keohokālole concernant le directeur du festival et la structure organisationnelle de la Commission. Mme Ahn a demandé la confirmation que chaque réunion n'a pas dépassé la limite de quatre commissaires. Mme Ah Nee-Benham a fait remarquer que les deux réunions ont eu lieu séparément et n'ont pas dépassé le nombre autorisé de commissaires participants.

PROCÉDURE DU SB 696 RELATIVE AU FESTIVAL DES ARTS DU PACIFIQUE (ACTE 103, LOIS DE SESSION D'HAWAÏ 2021)

A. Prolongation de la Commission jusqu'au 31 août 2025

Le chef de la commission a mentionné que pour ceux qui ont reçu des nominations des conseils et des commissions, il a demandé que les commissaires informent le personnel si une lettre a été reçue ou si une lettre devait être envoyée puisque vos nominations initiales auraient expiré en juin. Le chef de la commission voulait s'assurer que de nouvelles lettres soient envoyées aux commissaires représentant les membres de la communauté en général qui ont été nommés et qui ne sont pas nommés dans les statuts.

B. Autoriser une interaction autorisée en vertu de la loi Sunshine pour la Commission

Mme Ahn a déclaré qu'en vertu de la loi 103, qui donne le pouvoir d'interaction autorisé à la Commission, il convient de mentionner qu'en plus de confirmer qu'une réunion a eu lieu, le contenu de la réunion doit également être signalé lors des réunions ultérieures de la Commission tenues au cours du mois. . Le chef de la commission a indiqué qu'il demandera aux commissaires de rendre compte du contenu des discussions de la réunion pendant les points à l'ordre du jour liés au sujet spécifique.

DISCUSSION SUR LES MANDATS DES COMMISSAIRES

Le chef de la commission a répété sa déclaration précédente et a demandé aux commissaires d'informer le personnel s'ils ont reçu de nouvelles lettres des conseils et des commissions.

DISCUSSION SUR LE DIRECTEUR DU FESTIVAL

Le chef de la commission est passé au point de l'ordre du jour concernant le directeur du festival et a demandé si une description de poste serait discutée au cours de cette réunion. Mme Ah Nee-Benham a indiqué qu'elle n'était pas prête à le faire; cependant, elle a signalé qu'elle et Mme Lum, ainsi que d'autres membres de la communauté, se sont rencontrés à ce sujet. Elle a noté que le poste de directeur du festival avait déjà été écrit et qu'il devait être modifié pour répondre aux besoins actuels de la Commission. Elle a en outre indiqué que parce qu'elle est une nouvelle commissaire, elle a estimé qu'il était important de comprendre la fonctionnalité organisationnelle de la Commission afin de s'organiser pour le FestPAC 2024.

Mme Ah Nee-Benham a mentionné qu'après avoir parlé avec Mme Lum, elle a mené d'autres recherches et examiné comment la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), toutes deux tenues à Hawaï'i, et d'autres formes de vie populaire des festivals ont été organisés et mis en œuvre. Au cours du processus d'examen, elle a conclu que, dans son état actuel, le cadre organisationnel de la Commission est dysfonctionnel. Mme Ah Nee-Benham croit que parce que la Commission est une commission de travail, elle devra développer un cadre organisationnel afin qu'un directeur de festival et une équipe puissent être recrutés pour mettre en œuvre l'événement. Elle a indiqué qu'il sera également nécessaire de recruter un développeur de fonds pour que la planification puisse aller de l'avant. Mme Ah Nee-Benham souhaite que la Commission développe une structure organisationnelle qui inclurait une équipe organisationnelle composée d'un directeur de festival (et d'une équipe) ainsi qu'un développeur de fonds, une équipe de communication, etc. Elle a également contacté Mme Lum. et M. Keohokālōle d'aller de l'avant dans l'élaboration d'une carte organisationnelle qui inclurait l'identification des équipes fonctionnelles, etc. afin que la Commission puisse aller de l'avant. Elle demande si les commissaires ont d'autres suggestions.

Le chef de la commission a remercié Mme Ah Nee-Benham et a indiqué que le point 10 de l'ordre du jour fait référence à ce dont elle parlait, c'est-à-dire l'élaboration d'un plan de travail, de sous-comités, de modèles de rapport, etc. afin d'aligner ces processus.

M. Keohokālōle était d'accord avec Mme Ah Nee-Benham et a souligné que ces plans et décisions organisationnels doivent être achevés dans les prochains mois. Il a en outre déclaré qu'en raison de la nature des discussions qui doivent avoir lieu, un calendrier général devrait être établi avec des repères vers lesquels travailler. D'ici la fin de 2021, en ce qui concerne le leadership, la Commission devrait avoir un directeur de festival et un développeur de fonds à bord afin que ces personnes puissent exécuter des tâches à partir du début de 2022. Il aimerait proposer cette stratégie si la Commission est d'accord.

Mme Ah Nee-Benham a proposé qu'un directeur de festival (ou directeur d'événement) et un développeur de fonds soient en place dans les prochains mois. Ces deux personnes, ainsi que la Commission, devront élaborer des messages et d'autres détails de planification d'événements. M. Keohokālōle croit que d'autres éléments des activités de la Commission devront travailler en tandem avec le travail de ces personnes. L'objectif serait de permettre 18 mois pour la collecte de fonds et la programmation à développer afin de créer un dossier de collecte de fonds complet qui serait présenté aux bailleurs de fonds potentiels.

Le chef de la commission a demandé des éclaircissements concernant les titres de ces postes puisque le directeur de festival, le directeur général ou le directeur d'événement ont été utilisés dans les conversations. Le poste serait le directeur du festival et le développeur de fonds devrait travailler avec le directeur du festival et la Commission.

Le chef de la commission a demandé comment ces postes seraient financés à moins que ces personnes ne travaillent sans rémunération. M. Keohokālole a souligné que ces plans et décisions organisationnels doivent être achevés dans les prochains mois. M. Keohokālole a posé des questions sur les fonds qui avaient été initialement affectés par la législature et qu'il croyait comprendre que ces fonds avaient été entièrement affectés au logement et au lieu. Le président a souscrit à la déclaration de M. Keohokālole. M. Keohokālole a également posé des questions sur d'autres dons qui ont été faits. Mme Lum a indiqué qu'il restait environ 9 000 \$ provenant d'un don de Stanford Carr Development, qui étaient des fonds non dirigés. Elle a mentionné que 750 \$ ont été utilisés pour les frais d'hébergement Web. M. Keohokālole a demandé si, avant l'annulation de l'événement 2020, il y avait d'autres engagements financiers en attente d'organisations telles que la Hawaii Tourism Authority (HTA) ou l'Office of Hawaiian Affairs (OHA). Le président a déclaré que beaucoup de choses ont changé à HTA depuis lors; cependant, il peut y avoir des fonds disponibles via un contrat que HTA a avec la Native Hawaiian Hospitality Association (NaHHA) et que certains de ces fonds peuvent être dirigés vers FestPAC, mais il devrait demander l'approbation afin de confirmer cela source de financement.

Mme Lum a déclaré qu'il y avait eu une certaine considération par l'OHA à un moment donné; Cependant, depuis l'annulation de l'événement de 2020, l'OHA a déclaré qu'elle reconsidérerait son engagement à une date ultérieure. Mme Wong-Kalu a indiqué que l'OHA subit actuellement des ajustements organisationnels avec des changements majeurs à apporter en ce qui concerne les niveaux de leadership, etc. Il existe une grande possibilité de revoir les engagements qui ont été pris précédemment; cependant, étant donné la restructuration actuelle de l'organisation, elle a demandé la patience de la Commission à ce stade.

Mme Ah Nee-Benham a fait remarquer que la Commission doit comprendre d'où pourraient provenir les ressources et que ces discussions doivent être alignées avec le directeur du festival et le promoteur de fonds en ce qui concerne les échéanciers, la communication, etc. Elle a suggéré que trois ou quatre commissaires se réunir pour avoir une séance de remue-méninges sur cette question par le biais de la session exécutive ou de tout ce que les règlements peuvent permettre. Elle a toutefois réitéré qu'un cadre organisationnel doit être élaboré pour que des travaux concrets puissent commencer. Le chef de la commission a répondu que la Commission n'a pas de règlements. Il demande à Mme Ahn si quatre commissaires pourront se rencontrer sur les sujets que vient de proposer Mme Ah Nee-Benham. Mme Ahn a convenu que ce serait admissible en tant qu'interaction autorisée. Le chef de la commission a demandé que Mme Ah Nee-Benham dirige ce groupe. Le chef de la commission, Mme Bento et Mme Salā se sont portées volontaires pour se joindre à Mme Ah Nee-Benham dans cette discussion.

Le chef de la commission a indiqué que la portée des travaux de la NaHHA avec la HTA dans le cadre de son contrat actuel comprend des services de soutien pour la HTA qui peuvent être pertinents pour la planification du FestPAC. Il examinera plus en détail cette possibilité pour

déterminer si la NaHHA pourrait être une source de financement si les commissaires étaient d'accord et a demandé si quelqu'un s'opposait à cette considération. N'entendant aucun, le président examinera la disponibilité du financement, l'échelle salariale possible et la description du poste qui seront discutés par l'équipe de Mme Ah Nee-Benham avant la prochaine réunion de la Commission. Mme Ah Nee-Benham présentera des recommandations à la prochaine réunion de la Commission pour approbation.

Mme Ah Nee-Benham a fait remarquer que sur la base des commentaires précédents de M. Keohokālole, il devrait être membre de ce sous-groupe. Mme Salā a accepté et a retiré son nom pour que M. Keohokālole participe à ce groupe au lieu d'elle-même. M. Keohokālole a répété qu'il serait important d'identifier des sources de financement afin de faire décoller ce projet. Il a noté qu'un petit financement précoce est parfois plus précieux qu'un gros financement tardif. Mme Ah Nee-Benham a mentionné que les services en nature devraient également être pris en considération et qu'ils seraient précieux lorsqu'ils seraient monétisés. De plus, elle croit qu'il devrait y avoir des bureaux réservés au personnel du FestPAC. Le président a indiqué qu'il vérifierait l'espace de bureau qui pourrait être disponible à l'ETS, au besoin.

DISCUSSION SUR LES LIEUX DU FESTIVAL

Le chef de la commission a demandé des commentaires sur la façon de faire avancer ce sujet. Mme Bento a demandé s'il y avait des listes actuelles de sites.

Le chef de la commission a indiqué que si nous prévoyons de mener une cérémonie de *Wa'a* (canoë), cérémonies d'ouverture et de clôture et du village du festival, ces décisions contribueront à donner le ton au Festival dans son ensemble. Le Palais d'Iolani a été mentionné précédemment pour la cérémonie d'ouverture et le parc de Kapi'olani pour la cérémonie de clôture. Pour le village du festival, le Convention Center, l'île magique d'Ala Moana et la lagune de Ke'ehi ont été suggérés précédemment.

Mme Wong-Kalu a demandé une rencontre avec le chef de la commission pour discuter davantage des possibilités concernant les lieux et aimerait avoir une séance de remue-méninges avec le président avant de rendre ses recommandations publiques. Le président a indiqué qu'il serait disponible pour rencontrer Mme Wong-Kalu à condition que cela soit conforme aux exigences d'interaction autorisées.

M. Onishi a déclaré qu'en ce qui concerne les sites spécifiques, la Commission devrait faire tout son possible pour confirmer les sites et les faire fonctionner. L'examen des alternatives peut être fait lorsque l'équipe opérationnelle est en place et les recherches liées aux nuances, aux coûts, etc. peuvent être explorées. M. Onishi a exprimé qu'il est à l'aise avec ce qui a déjà été identifié comme des lieux possibles. Si la Commission souhaite sérieusement organiser la cérémonie d'ouverture au Palais d'Iolani, nous devrions décider et confirmer ce lieu. Il ressent la même chose en ce qui concerne la réservation du parc de Kapi'olani pour la cérémonie de clôture. Les exigences, les dates, les délais doivent être revus à nouveau. Pour le village du festival, M. Onishi a commenté qu'il doit avoir plus de capacité d'organisation ; Cependant, sa suggestion serait de finaliser les emplacements des cérémonies d'ouverture et de clôture afin de lancer le bal. Il s'en remet à Mme Bento concernant la cérémonie de *Wa'a*. Mme Bento a déclaré que son premier choix serait Ala Moana Île magique pour la cérémonie de *Wa'a*. Le chef de la

commission d'accord avec M. Onishi. Le président a également suggéré de reporter le reste des points de l'ordre du jour jusqu'à la prochaine réunion de la Commission.

Le chef de la commission a suggéré que deux réunions en petits groupes soient organisées avant la prochaine réunion de la Commission – une concernant la structure organisationnelle et une concernant le programme/les lieux. Mme Salā a demandé des volontaires pour discuter des cérémonies d'ouverture et de clôture et du village du festival. M. Onishi, Mme Lum et Mme Wong-Kalu se sont portés volontaires pour participer à cette réunion.

DISCUSSION ET RÉVISIONS DU BUDGET DU FESTIVAL

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

DISCUSSION DES SOUS-COMITÉS

- A. Définition des sous-comités
- B. Organigramme
- C. Plan de travail 2021
- D. Objectifs, calendrier et jalons
- E. Élaboration de modèles de plan de travail pour les sous-comités
- F. Élaboration du modèle de rapports d'étape des sous-comités

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

DISCUSSION DE LA CHEF D'HONNEUR DU FESTIVAL

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a invité le public à offrir à nouveau des commentaires. N'entendant personne, il continua avec l'ordre du jour.

ANNONCES

Aucune annonce n'a été faite.

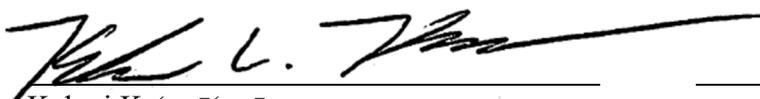
PROCHAINE RÉUNION

Le chef de la commission Ka'anā'anā a confirmé que la prochaine réunion aura lieu le 9 août 2021 à 14h30.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Chef de la commission Ka'anā'anā a séance ajournée à 15h28. AL

Remerciement,



Kalani Ka'anā'anā
Chef de la Commission

08/12/2021

Date